

# LES TROUBLES DU NORD-CONSTANTINOIS EN MAI 1945 : UNE TENTATIVE INSURRECTIONNELLE ?

Charles-Robert Ageron

Trente ans après la Toussaint de 1954 qui ouvrit le feu de la guerre d'Algérie, archives mieux connues et récits des combattants relancent la réflexion sur ses causes. Et, parmi elles, sur ces troubles de mai 1945 que les Français perçurent si peu, tout occupés qu'ils étaient à fêter la fin du nazisme et le retour à la paix. Quel statut historique ont ces « événements » ? Marquaient-ils une étape dans la constitution d'une nation algérienne en marche vers l'indépendance ? Mais que dire alors des étranges hésitations de l'état-major des révolutionnaires ? Ou bien furent-ils une révolte spontanée de la faim ? Argumentant, cernant au plus près le bilan de la répression, Charles-Robert Ageron apporte les premières réponses patiemment fondées d'un historien qui ne s'en laisse pas conter.

Est-il possible, trente-neuf ans après « les événements de mai 1945 en Algérie », d'aborder enfin sans passion, avec le regard froid de l'histoire scientifique, les questions suivantes : comment expliquer et comment juger ce qu'il est convenu d'appeler, en Algérie, « le génocide colonialiste de mai 1945 », et, en France, « les troubles du Nord-Constantinois » ? Doit-on parler, pour les caractériser, de « provocation colonialiste » ou de « tentative insurrectionnelle » ? La tâche n'est point aisée et la critique

historique sera peut-être récusée si elle met en cause quelques idées reçues.

Il est vrai que, pour l'heure, les historiens varient dans leurs explications. Du côté français, Charles-André Julien a parlé d'un « mouvement insurrectionnel », mais jugé « aussi inexact d'attribuer les émeutes aux provocations fascistes qu'à la volonté d'organiser un soulèvement général »<sup>1</sup>. Roger Le Tourneau, dans son *Evolution politique de l'Afrique du Nord musulmane*, titrait son étude : « Le soulèvement du Constantinois », et l'expliquait avant tout comme « une expression de rancœur sauvage contre les Français d'Algérie »<sup>2</sup>. Les auteurs communistes ont retenu, au contraire, la thèse de la provocation<sup>3</sup> : Henri Alleg présente même dans son ouvrage, *La guerre d'Algérie*, les événements comme une « mise en place pour un massacre ».

Du côté algérien, la thèse est celle de la provocation colonialiste suivie d'un génocide<sup>4</sup>. Cependant, l'historien Mohammed Harbi évoque les projets d'insurrection du Parti du peuple algérien (PPA) et les « directives d'action directe » de mai

1. Charles-André Julien, *L'Afrique du Nord en marche*, Paris, Julliard, 1972, p. 264.

2. Roger Le Tourneau, *Evolution politique de l'Afrique du Nord musulmane*, Paris, A. Colin, 1962, p. 353.

3. F. Koerner, « Le mouvement nationaliste algérien (novembre 1942-mai 1945) », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, 93, janvier 1974, p. 45-64.

4. MTLD, *Le génocide de mai 1945*, Alger, 1951.

1945<sup>5</sup>. Mahfoud Kaddache, le plus minutieux historien du nationalisme algérien, intitule, quant à lui, son étude : « Les manifestations de mai 1945 », mais sous-titre l'introduction : « Le climat insurrectionnel » et analyse ensuite « l'insurrection »<sup>6</sup>. Enfin, Aïnad Tabet s'interroge : « Le 8 mai 1945 : jacquerie ou revendication agraire ? »<sup>7</sup>.

Ainsi, la diversité des explications données par les contemporains subsiste, alors que beaucoup de documents nouveaux, beaucoup de témoignages plus ou moins tardifs, ont été révélés. Du côté français, il est désormais possible de consulter, outre le rapport Tubert longtemps semi-confidentiel<sup>8</sup>, les rapports des militaires en opération et une volumineuse étude anonyme réalisée par l'état-major du 19<sup>e</sup> corps d'armée : « Les troubles de mai 1945 en Algérie »<sup>9</sup>. Les bulletins de renseignements civils et militaires, le rapport du secrétaire général du gouvernement général permettent de compléter l'information. Du côté algérien, les témoignages recueillis par Redouane Aïnad Tabet<sup>10</sup>, Ahmed Beghoul<sup>11</sup>, Mohammed Harbi et Mahfoud Kaddache, la publication d'un rapport d'Aït Ahmed de décembre 1948<sup>12</sup> et ses récents *Mémoires d'un combattant* ont complètement renouvelé les perspectives. Bref, l'heure paraît venue pour trancher, documents à l'appui, parmi les interrogations qui subsistent.

## ○ LA PRÉHISTOIRE DES ÉVÉNEMENTS

Sans refaire l'historique des événements qui ont conduit aux « troubles de mai 1945 », il faut tout de même rappeler, fût-ce en peu de mots, la situation politique de l'Algérie, l'état d'esprit du peuple algérien et l'attitude des autorités françaises.

Depuis le débarquement anglo-américain de novembre 1942, et ce qui suivit — l'effondrement des autorités vichyssoises, les querelles des nouvelles équipes dirigeantes et surtout l'affirmation spectaculaire de la force américaine —, tout ce qui pouvait rester de prestige à la puissance coloniale avait disparu. La France était un pays vaincu, l'Algérie un pays libéré par les Américains. Selon Aït Ahmed, « un véritable raz-de-marée patriotique » déferla d'un bout à l'autre du pays. Dès lors, les Algériens attendirent pour une date prochaine leur résurrection nationale. Il fut, semble-t-il, immédiatement question parmi les notables d'Alger de mettre sur pied un gouvernement algérien dont les ministres auraient même été désignés. Mais l'indépendance serait-elle accordée en pleine guerre par les puissances alliées ? Pour le savoir, Ferhat Abbâs rédigea, outre le premier message du 20 décembre 1942, un appel au président Roosevelt. De ce message toujours inédit, Abbâs a dit qu'il représentait comme « le premier jet du Manifeste »<sup>13</sup>. Surtout, Ferhat Abbâs prit contact avec l'ambassa-

5. Mohammed Harbi, *Aux origines du FLN*, Paris, C. Bourgeois, 1975, p. 21 à 33.

6. Mahfoud Kaddache, *Le 8 mai 1945*, Paris, Ed. du Centenaire, 1975 et *Histoire du nationalisme algérien*, Alger, SNED, 1980, tome 2, p. 695 à 734.

7. Aïnad Tabet, article paru dans la *Revue algérienne des sciences juridiques*, 4, 1972, p. 1007-1016.

8. J'avais pu consulter le rapport Tubert qui figure dans le Fonds Tubert longtemps déposé au Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale, actuellement remis aux Archives nationales. Il a été publié depuis dans la *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, vol. 11, décembre 1974.

9. Archives du ministère de la Guerre, Vincennes (hors cote).

10. A. Tabet, *Le mouvement du 8 mai dans le Nord-Constantinois*, Alger, SNED, 1968.

11. Youcef Beghoul, *Le Manifeste du peuple algérien : sa contribution au mouvement national*, Alger, 1974.

12. Publié dans les *Archives de la Révolution algérienne*, rassemblée et commentées par Mohammed Harbi, Paris, Jeune-Afrique, 1981.

13. Interview de 'Abbâs dans Youcef Beghoul, *Le Manifeste du peuple algérien*, op. cit., p. 185.

deur américain Robert Murphy<sup>14</sup> auquel il aurait soumis le Manifeste.

Le Manifeste des élus, devenu peu après le Manifeste du peuple algérien, fut, on le sait, accepté sans difficultés par les *oulamâ* (docteurs de la Loi musulmane) et le « comité suprême » du PPA clandestin. Cependant, celui-ci pensait que l'indépendance devrait être arrachée à la France par la force et travaillait simultanément à populariser l'idée d'une insurrection armée.

Face à cette situation, la politique du CFLN affichait, tout à la fois, une grande fermeté et une réelle volonté de réformes. Après le discours du général de Gaulle, prononcé à Constantine le 12 décembre 1943, la politique réformatrice déboucha finalement sur l'ordonnance du 7 mars 1944. Celle-ci réglait le statut des « Français musulmans d'Algérie » qui « jouissent de tous les droits et sont soumis à tous les devoirs des Français non musulmans ». Tous étaient appelés à recevoir la citoyenneté française dans le maintien de leur statut personnel. Pour l'exercice des droits politiques, 85 000 à 90 000 d'entre eux environ seraient inscrits sur les listes électorales des citoyens français non musulmans, les autres formeraient un second collège électoral.

Cette ordonnance révolutionnaire, qui adjoignait au peuple français sept millions de citoyens musulmans, effraya la plupart des Français d'Algérie, qui demandèrent aussitôt sa « révision ». Les Français libéraux y virent le triomphe de la logique assimilationniste et une réponse opportune aux revendications traditionnelles des élites algériennes<sup>15</sup>. Aux yeux des nationalistes algériens, elle apparut, au contraire, comme une riposte aux revendications indépendantistes, voire comme une tentative d'effacement de la personnalité arabe et musulmane de l'Algérie.

Les nationalistes et les *oulamâ* dénoncèrent dès lors au monde arabe, dans l'ordonnance « du petit général Catroux », une atteinte à l'Islam et une tentative de francisation autoritaire. Première alertée, la presse égyptienne répondit à l'appel d'un comité supérieur pour la défense de l'Algérie<sup>16</sup> et tonna contre « la catastrophe de la francisation des Arabes musulmans d'Algérie ». Le Sénat égyptien et le Premier ministre Nahas Pacha se saisirent aussitôt de la question. Bientôt, la presse d'Iraq et celle de Syrie leur emboîtèrent le pas. A la BBC, l'auditeur arabe (*Al Mustamî al'Arabî*) demandait l'intervention des nations alliées « pour empêcher la France de soustraire l'Algérie à la nation arabe » et l'agence Reuter s'en faisait l'écho dans le monde entier.

Ces interventions extérieures ne furent pas ignorées en Algérie : l'organe clandestin du PPA, *L'Action algérienne*, en informait régulièrement ses militants qui crurent que la communauté islamique tout entière se mobilisait en leur faveur<sup>17</sup>. Bientôt, les scouts musulmans entonnèrent un chant de circonstance qui dénonçait « le décret qui nous sépare de nos pères ». A tous les « frères algériens », les tracts du

---

14. *Les Mémoires*, publiés par ce diplomate trop discret, ne permettent malheureusement pas de connaître le sens et le contenu de leurs entretiens. Il est peu probable qu'il ait suggéré à Abbâs d'utiliser la notion de fédéralisme, comme l'affirme Amar Naroun, *Ferhat Abbâs ou les chemins de la souveraineté*, Paris, Denoël, 1961, p. 94.

15. Le commissaire d'Etat aux affaires musulmanes, le général Catroux, justifia la légitimité de la politique d'assimilation, en affirmant que la citoyenneté algérienne n'était réclamée que par la minorité des nationalistes. Il ajoutait : « Au demeurant, il est évident que, si la nation musulmane algérienne prenant conscience d'elle-même demandait dans l'avenir à se constituer, le gouvernement du moment aurait à reconsidérer sa politique. Puisque la politique d'assimilation aurait échoué, il devrait vraisemblablement accéder à cette demande pour accorder à l'Algérie un statut d'autonomie politique apte à faire vivre ensemble les deux fractions de la population » (additif au rapport du général Catroux en date du 14 avril 1944).

16. Dirigé par l'émir Mokhtar et le cheikh Foudil el Ourtilani.

17. Plus politique, l'entourage de Ferhat Abbâs assurait que l'ordonnance du 7 mars était destinée « à couper l'herbe sous les pieds des Anglais ».

PPA affirmaient que « le gouvernement français impérialiste tentait, par l'ordonnance du 7 mars, de réduire à néant les fruits de leur lutte ». Des mots d'ordre en forme de slogan circulaient : « Nous ne voulons pas de la citoyenneté française accordée à quelques-uns. Nous voulons uniquement et tous ensemble devenir citoyens algériens »<sup>18</sup>.

Pour les *oulamâ*, ceux qui se déclaraient favorables à l'ordonnance du 7 mars étaient des traîtres à la cause de l'Islam et devaient être traités comme tels. Le 15 février 1945, lors d'une réunion organisée à l'initiative de l'association des *oulamâ*, le cheikh Hadi Snoussi proclama que « ceux qui se rallieraient à l'ordonnance seraient considérés comme des infidèles et des renégats ».

Pour faire face aux inscriptions d'office auxquelles s'était décidée l'Administration, les nationalistes déclenchèrent une vive campagne d'intimidation qui se poursuivit jusqu'en mai 1945. Dans le département de Constantine, ceux qui refusaient de signer les pétitions protestant contre les inscriptions d'office étaient l'objet de menaces ou de violences. De nombreuses personnalités modérées et même des caïds<sup>19</sup> prirent position personnellement contre l'ordonnance ou signèrent des pétitions hostiles<sup>20</sup>.

A l'usage des évolués et des modérés qui étaient susceptibles de ne pas mal accueillir l'Ordonnance, les leaders des Amis du Manifeste faisaient valoir que les bulletins de vote des Musulmans inscrits dans le premier collège ne pèsent pas lourd, puisque « les Français avaient décidé de faire voter leurs femmes pour annihiler les suffrages des Algériens ». Ferhat Abbâs s'en prenait tout le premier à l'injustice de « cette mesure antidémocratique qui écartait du suffrage les élites populaires ».

L'initiative française avait aussi contraint les nationalistes à s'unir. Messali

lui-même fut d'accord pour soutenir le mouvement des Amis du Manifeste et de la liberté (AML), créé par Abbâs à Sétif le 14 mars 1944. Les statuts des AML prévoyaient pourtant à l'article 4 « une République algérienne autonome fédérée à la République française rénovée, anticoloniale et anti-impérialiste ». Messali expliqua à Abbâs qu'il ne faisait pas pour autant confiance en la France : « Elle ne cèdera qu'à la force et ne donnera que ce qu'on lui arrachera ». De cette unanimité, ne s'excluaient que les communistes algériens qui tentèrent, sans succès, de lancer un mouvement au titre voisin de celui des AML : Les Amis de la démocratie<sup>21</sup>.

La propagande des AML fut, au contraire, une incontestable réussite, surtout lorsque le PPA, après l'entrevue de Abbâs avec Messali le 23 décembre 1944, à Reibell, eut décidé de la prendre en mains. Le PPA, parti dissous, allait utiliser la tolérance administrative réservée aux AML, organisation qui ne fut pas déclarée régulièrement. Il est vrai que dès la sortie du journal *Egalité*, le 15 septembre 1944<sup>22</sup>, et l'autorisation accordée aux AML d'imprimer les bulletins d'adhésion à leur mouvement, les Algériens eurent le senti-

18. Rapport du préfet de Constantine (6 mars 1945).

19. On peut définir sommairement les caïds comme des notables musulmans, fonctionnaires français.

20. Rapport du préfet de Constantine (31 mars 1945) : « De toute évidence, toute la partie évoluée de la population musulmane n'aspire plus actuellement à entrer dans la communauté française et ce sentiment commence à pénétrer les douars ».

21. L'appel des *Amis de la démocratie*, « Musulmans algériens, unissez-vous », sonnait faux au moment où le PCA dénonçait « ceux qui se prétendent nationalistes et qui mettent en avant le mot d'ordre d'une impossible indépendance ». Le PCA affirmait qu'ils « faisaient le jeu des trusts, des seigneurs de la colonisation et d'autres impérialismes étrangers » (Rapport Ouzeghane du 23 septembre 1944). *L'Action algérienne* attaqua de son côté le PCA et spécialement Ouzeghane.

22. Abbâs y disait que « le peuple algérien avait déjà manifesté ses sentiments et indiqué sa voie ». Autant dire que cette voie était celle du Manifeste. L'autorisation de paraître avait été accordée le 23 juin 1944 à Mohammed Aziz Kessous, membre du Parti socialiste. Mais Abbâs prit la direction du journal, dont Kessous ne fut que le rédacteur en chef.

ment que les autorités françaises acceptaient, non seulement le parti des AML, mais le principe du Manifeste. Les souscriptions et les adhésions massives aux AML s'expliquent en partie par là.

En décembre 1944, le tirage d'*Egalité* avait déjà doublé le nombre d'exemplaires autorisés : 15 000 ; des dizaines de milliers de souscripteurs (on a parlé de 100 000) permettaient l'acquisition de papier au marché noir et l'achat d'un magnifique siège social. Au début de 1945, les AML revendiquaient 165 sections locales (80 dans le département de Constantine, 60 dans celui d'Alger et 25 dans celui d'Oran). En avril 1945, celles-ci auraient été 257 (respectivement 115 pour le Constantinois, 86 pour l'Algérois et 56 dans l'Oranie). Chacune d'entre elles s'étaient vu remettre des drapeaux vert et blanc frappés de l'étoile et du croissant islamique.

Mais ce succès s'explique aussi et peut-être avant tout par l'argumentation religieuse invoquée par les *oulamâ* et le PPA. « L'adhésion que nous te demandons, expliquaient les militants, le bulletin que tu souscris sont destinés à la défense de l'Islam. C'est ta carte de Musulman que tu viendras chercher chez nous. » Une campagne puritaine invitait tous les Musulmans à une pratique plus rigoriste de leur religion. Les AML auraient mis en place une police parallèle, composée de « réformistes » (c'est-à-dire de partisans des *oulamâ*) dans le département de Constantine, ailleurs de militants du PPA ou de scouts musulmans (SMA). Celle-ci était chargée de sanctionner les buveurs d'alcool et de décourager les femmes qui voulaient continuer à travailler chez des Français. Ici ou là, la fréquentation des magasins européens était interdite. Le boycottage s'étendait aux tribunaux français, par exemple à El Milia où des conseils d'arbitres furent créés pour régler les

différends entre Musulmans. Les *oulamâ* préconisaient la sortie des Musulmans de tous les partis politiques français. Au début de 1945, les nationalistes s'attachaient à empêcher par tous les moyens leurs coreligionnaires de s'inscrire sur les listes électorales des citoyens français<sup>23</sup>.

Tout en s'infiltrant dans les AML et en se reconstituant derrière cette façade, le PPA manifestait clairement son opposition à l'idée d'une République algérienne fédérée à la République française. Dans son numéro 7, daté « 18-19 septembre 1944 », l'*Action algérienne* proclamait par un article-leader : « L'Algérie arabe dans la Fédération française : Non ! Dans la Fédération arabe : Oui ». Simultanément, le seul mot d'ordre que donnait le PPA était celui de « la nation algérienne en marche pour sa libération et son indépendance ». Mais les nationalistes du PPA restaient par tactique favorables à un Front commun, lequel fut finalement réalisé à Alger en février 1945 sous la forme d'une commission de coordination de six membres : deux *oulamâ*, deux PPA et deux AML<sup>24</sup>. Tactique payante : à la conférence centrale des AML, tenue les 2 et 3 mars 1945, Messali fut salué comme « leader incontesté du peuple algérien ». Par ailleurs, ceux qui proposèrent, au nom de Ferhat Abbâs, l'inclusion de l'Algérie « dans le cadre du fédéralisme français » furent déboutés. La résolution finale réclama seulement la création d'un « Parlement et d'un gouvernement algériens ». A ce moment, tous les témoins eurent le sentiment que la Conférence centrale venait de proclamer l'indé-

---

23. C'est en décembre 1944 que s'ouvrirent les inscriptions électorales. Au 30 juin 1945, 32 248 électeurs algériens seulement étaient inscrits dans le premier collège, alors que le directeur des Affaires indigènes en prévoyait au minimum 65 285.

24. Par ailleurs, deux membres du PPA figuraient jusque dans le bureau central (de 12 personnes) des AML : Asselah et Mestoul. Enfin, dans de nombreux centres, les sections des AML étaient dirigées par des membres du PPA.

pendance de l'Algérie. Les diplomates américains et soviétiques reçurent aussitôt communication des motions votées, qui, sur l'ordre de Abbâs, ne furent pourtant pas rendues publiques en Algérie. Mais il y avait plus grave encore. Depuis les premiers mois de 1945, les administrateurs des communes mixtes du Nord-Constantinois annonçaient des rumeurs de soulèvement généralisé préparé par le PPA clandestin et son organisation secrète para-militaire<sup>25</sup>. Pour les autorités militaires, l'imminence d'un mouvement insurrectionnel paraissait un fait acquis. Les rapports des services de renseignements militaires se faisaient chaque mois plus alarmants. Celui daté d'avril 1945 répétait avec certitude : « A Sétif, de diverses sources, il est et demeure établi que le PPA est en train d'organiser l'insurrection générale ... Dans l'intérieur du pays, dans les douars qui jusqu'alors paraissaient calmes l'agitation va croissant ... La jeunesse musulmane habilement manœuvrée devient un instrument dangereux entre les mains des chefs de file aussi bien dans les agglomérations que dans les campagnes. Elle paraît décidée à livrer une lutte sans merci pour chasser "les sales Français" ».

Cependant, à bien lire ces divers rapports, on voit que les autorités civiles et militaires, malgré leurs nombreux informateurs, ne savaient rien de précis sur cette insurrection, ni la date, ni les régions choisies, ni les formes d'action retenues. On croyait que, notamment dans la région de Sétif, des FAI (Forces arabes de l'intérieur) étaient organisées avec la participation d'ex-gradés musulmans. Des soldats algériens, prisonniers de guerre libérés, seraient arrivés de France pour, disait l'un deux, « chasser les bâtards de chez nous ». Les militaires n'ignoraient pas l'existence d'un trafic d'armes entre la Tunisie et le Sud algérien, mais la surveil-

lance de la frontière avait été renforcée après la conférence de travail tenue à Tébessa, le 22 décembre 1944, entre le gouverneur général, le résident général et le général Martin.

Les services de renseignements civils relevaient essentiellement la multiplicité des menaces affichées ou proférées<sup>26</sup>, l'insécurité croissante dans les campagnes (79 incidents de tous ordres plus ou moins vifs en mars et avril 1945), les rumeurs de troubles graves, mais ne se hasardaient pas à annoncer leur date. Pourtant, des rapports de police, repris par le Bulletin confidentiel de la préfecture d'Alger, prévoyaient, en mars 1945, des manifestations réclamant l'indépendance de l'Algérie « pour le jour où l'armistice serait annoncé », mais eux du moins ne parlaient pas d'insurrection armée<sup>27</sup>.

Le général Henry Martin lui-même, commandant le 19<sup>e</sup> corps d'armée, s'il refusa de se rendre à Paris pour une remise de drapeaux aux unités de l'armée d'Afrique « en raison de la situation préoccupante en Tunisie et dans certaines parties de l'Algérie », ne prévoyait rien pour le 8 mai, sinon peut-être le sabotage des manifestations de la victoire par des cortèges nationalistes.

25. Les rapports des administrateurs de Saint-Arnaud, Oum el Bouaghi, Sedrata, sont les plus précis. L'administrateur de Morsott écrivait le 23 mars : « L'idée d'indépendance, avec cette fois une sorte de certitude qu'elle sera appuyée par une influence étrangère qui nous fera plier, semble agir avec puissance sur les esprits simplistes ».

26. « On peut lire et entendre des phrases de ce genre : " Nous allons bientôt f... les Français à la porte " ; " Que Dieu maudisse les Français ! Le sang coulera bientôt " ; " A l'heure H, tous les Français auront la gorge tranchée " ; " Patientez, l'Algérie sera bientôt libre " ; " On verra bientôt flotter la bannière verte au croissant d'or ". Des slogans circulent tels que : " Le signal du mouvement est proche " ; " Se tenir prêt pour le coup dur "... »

27. C'est seulement après l'événement, dans son rapport du 18 mai, que le secrétaire général du gouvernement général, P.R. Gazagne, en tirait la conclusion que « tout laissait prévoir qu'un mouvement se produirait à l'occasion de la fin des hostilités et qu'il serait plus ou moins généralisé ».

Or ce général, bien qu'il disposât en principe de 110 781 hommes pour l'ensemble du Maghreb, ne dissimulait pas ses inquiétudes : à peine 40 000 hommes, estimait-il, étaient utilisables pour le maintien de l'ordre. Conscient de l'insuffisance de ses effectifs opérationnels, il avait réclamé, en septembre 1944, « trois régiments européens à deux ou trois bataillons, deux escadrilles de bombardiers légers et un groupe d'artillerie », mais il ne put les obtenir. Dans l'espoir de décourager des troubles insurrectionnels, il prescrivit « des manœuvres à effet psychologique » en Grande Kabylie et dans la région de Biskra, respectivement les 24-25 avril et les 4-5 mai. Un plan d'aide militaire réciproque avec le Maroc et la Tunisie avait été préparé « en vue de troubles localisés, mais il ne saurait prétendre, écrivait-il, à juguler une insurrection généralisée ».

Le commandement français s'alarmait surtout de la très faible proportion des éléments européens parmi les troupes du 19<sup>e</sup> corps : sept bataillons seulement, à quoi s'ajoutaient quatre escadrons de la garde républicaine. Il fut question de ramener en Europe les unités algériennes, en particulier le 7<sup>e</sup> RTA (Régiment de tirailleurs algériens) de Sétif, mais finalement on y renonça faute de trouver un régiment français pour le remplacer.

Au gouvernement général d'Alger, certains, tel le secrétaire général Gazagne, préconisaient « des mesures appropriées pour arrêter le mouvement et faire comprendre à la masse que nous ne sommes pas décidés à nous laisser faire ». Le préfet d'Alger réclamait la dissolution des AML, mais le préfet de Constantine lançait un appel à la prudence : « Il convient de veiller à ce qu'aucun événement sanglant ne sépare définitivement Français et Musulmans alors que les agitateurs sont loin de représenter la majorité ».

Ainsi donc, si l'armée et les autorités civiles redoutaient, au printemps de 1945, des mouvements insurrectionnels, elles étaient loin d'en souhaiter le déclenchement, vu l'état de faiblesse de l'Armée d'Afrique, l'effervescence du monde arabe et les projets anticolonialistes des Nations Unies.

Les responsables politiques n'ignoraient pas, en effet, les espérances soulevées par la conférence de San Francisco dans les milieux algériens et maghrébins les plus divers<sup>28</sup>, et la tentation qu'elle pouvait offrir à certains activistes de poser spectaculairement la question de l'indépendance algérienne par un mouvement insurrectionnel. Les masses et de nombreux militants escomptaient même une aide étrangère provenant moins de la Ligue arabe suspectée d'anglophilie que de la libre Amérique et des Nations Unies.

Que quelques fonctionnaires français et quelques élus aient souhaité crever l'abcès qui gonflait depuis deux ans et demi est une hypothèse plausible<sup>29</sup>. Encore leur fallait-il pouvoir agir face à des autorités surtout préoccupées d'éviter toute provocation<sup>30</sup>. La seule initiative grave fut prise le 19 avril 1945 par le secrétaire général du Gouvernement général P.R. Gazagne, qui avait obtenu l'accord du gouverneur Chataigneau. Après la tentative de fuite de Messali, interprétée, sans doute à juste titre, comme l'un des éléments d'un plan

---

28. Le cheikh Ibrāhīmī avait annoncé le 16 mars 1945 que « les Alliés discuteraient au cours de la conférence de San Francisco du statut des Etats arabes et mettraient au point l'indépendance partielle accordée à l'Afrique du Nord ». La Conférence s'ouvrit le 25 avril.

29. C'est seulement en juin 1945, après les événements, que le secrétaire général de la préfecture d'Alger, François Rey, déclara : « Nous avons laissé mûrir l'abcès afin de mieux pouvoir le crever ».

30. On le voit bien au ton adopté pour les six conseillers généraux français du département de Constantine, le 24 avril 1945. Ils demandaient, « si l'on veut éviter des événements irréparables », des avertissements sévères, des mesures très nettes affirmées sans ambages, des démonstrations sans provocations.

d'insurrection, celui-ci fut transféré à El Goléa puis à Brazzaville. Cette mesure à coup sûr amplifia l'agitation politique, mais rien ne permet de dire qu'elle visait à provoquer un mouvement insurrectionnel<sup>31</sup>. Quant aux arrestations et internements de militants PPA, ils ne furent autorisés qu'après les très graves incidents du 1<sup>er</sup> mai, entre le 3 et le 6 mai et dans l'espoir de stopper le mouvement<sup>32</sup>.

## ○ DES EXPLICATIONS FORT DIVERSES

La « provocation colonialiste » mise en avant par les communistes qui incriminèrent simultanément « la provocation hitlérienne du PPA », ne nous paraît reposer sur aucun fait vérifiable. L'accusation contre « les cent seigneurs de la colonisation » fut tout entière construite autour d'une phrase lancée par le maire Abbo qui laissait prévoir d'inévitables affrontements : « Il y aura d'ici peu des troubles si graves que l'ordonnance du 7 mars 1944 deviendra inapplicable ». Les gros colons auraient organisé systématiquement la famine pour provoquer des troubles, ce que la presse communiste appelait « des émeutes de la faim ». La haute administration du gouvernement général se serait associée à ces provocations, notamment le directeur des affaires musulmanes Augustin Berque et le directeur des affaires économiques, Balensi. Mais aucune preuve n'était avancée à l'appui de ces graves accusations. Or, quoi qu'en ait dit le 16 mai 1945 *l'Humanité*, le directeur A. Berque ne tenait pas à « ce que l'on fit appel à la révolte ». D'autre part, aucun agent « des seigneurs fascistes de la colonisation », aucun « haut fonctionnaire vichyssois » ne fut inculpé par la justice.

La thèse de la famine<sup>33</sup>, formellement contestée par le ministre de l'Intérieur et le rapport Tubert, fit long feu. Mais l'accusation contre « les provocateurs hitlériens »

eut plus de succès : elle visait à la fois les « trublions du PPA » (« la provocation vient du PPA qui prend ses mots d'ordre à Berlin chez Hitler »), « les provocateurs à gage du Parti populaire français » de Doriot, « les agents camouflés dans des organisations qui se prétendent démocratiques »<sup>34</sup>. L'hebdomadaire communiste *Liberté*, en pratiquant l'amalgame des « traîtres de toutes races — PPA, PPF, hauts fonctionnaires, seigneurs fascistes » —, affirmait la réalité non démontrée de « cette coalition criminelle ».

Malgré cette totale absence de preuves, la thèse communiste du « complot fasciste » fut longtemps acceptée par la gauche française et reprise par de nombreux Algériens, notamment chez les *oulamâ* et les militants du PPA. Que les socialistes français aient accepté sans critique la version communiste : « Il n'y a pas de révolte arabe, mais un complot fasciste », ne doit pas étonner outre mesure, dès lors

---

31. Lorsqu'en janvier 1944 les officiers de la Sécurité militaire de Rabat eurent pris l'initiative, avec l'accord du directeur des Affaires politiques, d'arrêter quatre leaders de l'Istiqlâl, ils ne cachèrent pas leurs buts : décapiter l'état-major nationaliste et stopper durablement l'activité de l'Istiqlâl. Leurs rapports confidentiels n'ont aucun équivalent en Algérie.

32. La fameuse phrase qu'aurait prononcée le préfet de Constantine le 26 avril 1945 : « Des troubles vont se produire et un grand parti sera dissous » ne nous paraît pas plus une preuve de provocation colonialiste. Annoncer une tempête ne suffit pas pour en être tenu comme l'auteur responsable.

33. Dans l'hebdomadaire *La Bataille* (24 mai 1945), le député François Quilici réfuta le premier cette thèse : « La sanglante émeute n'était point une révolte de la faim, mais bien une sédition, une insurrection politique ». Le ministre de l'Intérieur, après enquête, affirma nettement à l'Assemblée consultative qu'il s'agissait non « d'une émeute de la faim, mais d'une révolte arabe ». Tous les rapports administratifs soulignent que les insurgés n'attaquèrent nulle part les silos ou les réserves des colons. L'administrateur de Fedj M'zala, qui envoya aux insurgés un parlementaire leur promettant une distribution de céréales, reçut cette réponse : « Ce n'est pas du blé qu'ils veulent, c'est du sang ». Selon le rapport Tubert, « les indigènes des campagnes environnantes de Sétif étaient relativement les mieux nourris, voire les mieux habillés de l'Algérie ».

34. *Liberté* (12 mai 1945 - 17 mai 1945) dénonça pêle-mêle « les provocateurs à gage hitlériens du PPA et du PPF au service de l'impérialisme fasciste, les seigneurs fascistes de la colonisation et les hauts fonctionnaires qui ont provoqué des émeutes de la faim ». Le 13 mai, le porte-parole du mouvement La France combattante, stigmatisa « la monstrueuse provocation à caractère fasciste et l'action criminelle des provocateurs hitlériens ».



que le gouverneur général, un socialiste, avait maladroitement repris à son compte cette affirmation partisane<sup>35</sup>.

Celle-ci fut pourtant démentie par les syndicats CGT de l'Union locale de Guelma. Les syndicalistes expliquèrent que, dans leur région, s'était réalisée « une quasi-unanimité des Musulmans du plus riche au plus pauvre contre tout ce qui est français ... La guerre sainte a galvanisé tous ces hommes pour un combat qui vise purement et simplement à bouter hors de l'Algérie tous les Européens qui vivent sur son sol ». Le Parti communiste algérien écarta les témoignages de ces syndicalistes communistes. Lors du 2<sup>e</sup> Congrès des syndicats CGT, tenu à Oran le 29 décembre 1945, le secrétaire général, Elie Angonin, exposa longuement ce qu'il appelait « le complot des cent seigneurs et des hommes des trusts » : « Ceux-ci préparaient un plan de départ contre le peuple de France. Pour cela, il leur fallait être maîtres du pays par l'élimination des démocrates. Il leur faut une dictature militaire. Celle-ci ne peut être réalisée qu'à l'occasion de désordres et de révoltes. Et logiquement, froidement, ces gens-là ont préparé et organisé les désordres ... le complot du Constantinois ». Selon la laborieuse explication du leader cégétiste, le complot n'avait pas « réussi à plein » : « Il fallut alors pendant des mois des exécutions sommaires et des arrestations par milliers ... En un mot, c'est la continuité du complot pour creuser le fossé entre Européens et Musulmans, créer des désordres et pouvoir réclamer le dictateur sauveur ».

Le Parti du peuple algérien, bien que stigmatisé lui-même comme « provocateur » par ceux qu'il appelait les « impérialo-communistes », crut pourtant devoir reprendre à son compte la fable communiste de la provocation. A l'en croire, le 8 mai aurait été une provocation des

autorités colonialistes destinée à préparer un massacre, voire un génocide : « Cette destruction de 45 000 Algériens, commentait Mohammed Khider, n'avait d'autre motif qu'une manifestation organisée pour exprimer l'espoir du peuple algérien en un avenir meilleur et en une juste récompense pour son efficace contribution à la deuxième guerre mondiale ».

On comprend que la thèse commode de la provocation avait le mérite, en rejetant les responsabilités sur les autorités françaises, d'éviter toute discussion inopportune sur les projets et consignes du parti, puis sur les raisons de l'échec<sup>36</sup>. Des discussions eurent pourtant lieu à l'intérieur du parti. De ce qui en a filtré, comme des témoignages recueillis par Mahfoud Kaddache et Mohammed Harbi, ressort très nettement la conclusion suivante : la direction du PPA fut surprise par le tour pris par les manifestations du 8 mai qui dégénérent en émeutes et provoquèrent des jacqueries spontanées dans les régions de Sétif et de Guelma. Les cadres locaux, qui croyaient l'heure venue de l'insurrection générale, commandèrent l'attaque des villages de colonisation et des fermes et maisons isolées. Le comité central du PPA décida alors d'étendre et d'intensifier l'action insurrectionnelle : c'est dans ce but qu'à partir du 11 mai des délégués furent envoyés auprès des directions régionales et locales. Bientôt, à l'appel des responsables du Constantinois et de Chadhli el-Mekki

---

35. A Sétif, le 10 mai, le gouverneur général déclara que « toutes les dispositions étaient prises pour que les terroristes hitlériens soient impitoyablement châtiés. Le premier communiqué officiel parlait d'« éléments troubles d'inspiration hitlérienne » ».

36. Le plan primitif imaginé par le Dr. Debaghine et Hocine Asselah prévoyait la formation d'un gouvernement provisoire présidé par Messali. Ce dernier réussit à quitter Reibell le 19 avril 1945, mais manqua le rendez-vous fixé. A son retour, il fut arrêté et transféré à El Goléa par avion. Les sources policières françaises sont totalement muettes sur cette affaire révélée par Mohammed Harbi.

venu coordonner l'action dans la région de Guelma, le bureau algérois du PPA donna l'ordre d'insurrection générale armée pour la nuit du 23 au 24 mai.

Cet ordre reçu par toutes les sections du parti semble avoir été mal accueilli par la direction fédérale d'Oranie<sup>37</sup>. D'autre part, les dirigeants d'Alger mesurèrent l'efficacité de la répression en apprenant la prompte soumission des régions révoltées du Constantinois. C'est pourquoi, peu avant la date prévue, les responsables présents à Alger décidèrent de rapporter l'ordre d'insurrection.

Dans certaines régions, les préparatifs avaient été menés au grand jour. Aït Ahmed a raconté dans ses *Mémoires d'un combattant* comment en Kabylie « lorsque le contre-ordre arriva, des foules de paysans rassemblées dans les montagnes s'apprêtaient à déferler sur les petites villes de colonisation après avoir dit la prière du Djihâd. Ces "grandes marches" insurrectionnelles furent donc stoppées à la dernière minute »<sup>38</sup>.

Le contre-ordre arriva-t-il trop tard dans quelques régions ? On l'a beaucoup dit, mais cette hypothèse n'est pas nécessaire pour expliquer ce qui suit. A Saïda, où l'ordre d'insurrection avait été reçu le 17 mai, plusieurs incendies furent allumés dans la nuit du 18 au 19 mai, la mairie attaquée, les circuits téléphoniques coupés. Il en fut de même le 23 mai à Haussonvillers, le 24 à Tizirt. De petits groupes armés s'étaient réunis pour attaquer les Européens de Bordj Menâiel, Haussonvillers, Cap Djinet, Abbo, Rebeval, Mirabeau, Tizirt. Selon l'enquête française, « la population aurait refusé de les suivre », mais il est bien plus probable que la plupart de ces maquisards restèrent sur la défensive, parce qu'ils furent touchés par le contre-ordre<sup>39</sup>. A Cherchell, le plan prévu pour faire insurger les tirailleurs algériens,

mettre la main sur la poudrière et occuper les « points sensibles » de la ville fut révélé « le 16 mai par un nommé M... » ; ce qui permit aux autorités françaises de démanteler le réseau du sergent Ouamrane.

Tous les responsables du PPA ont eu connaissance de l'ordre et du contre-ordre d'insurrection<sup>40</sup>. Mais, bien peu, à notre connaissance, ont osé les évoquer publiquement à l'intérieur du parti. Aït Ahmed, dans un remarquable rapport présenté au comité central du PPA, en décembre 1948, fit exception, semble-t-il. Pour lui, les événements qui avaient suivi l'ordre d'insurrection, puis le contre-ordre, « inquiètent à quelles aventures tragiques peuvent conduire des idées archaïques »<sup>41</sup> ; il invitait donc à renoncer à l'idée d'une lutte de libération conçue comme un soulèvement de masses.

Un seul Algérien osa esquisser dans la presse, avant l'Indépendance, une certaine analyse critique des événements. Ce fut Būzūzū dans *Al Manār*<sup>42</sup>. Sans rejeter tout à fait la thèse du « complot manigancé », il parla de « révolution manquée » et expliqua

37. Cf. le témoignage d'Ahmed Abbad cité par M. Harbi : *Le FLN mirage et réalité*, Paris, Jeune-Afrique, 1980, p. 29.

38. Aït Ahmed, *Mémoires d'un combattant. L'esprit d'indépendance (1942-1952)*, Paris, Sylvie Messinger, 1983, p. 43. L'auteur explique qu'en haute Kabylie et dans la région d'Azeffoun, les préparatifs avaient été plus discrets « et pourtant, sauf à Michelet, dans toutes les localités le dispositif était en place pour occuper les locaux administratifs et les gendarmeries ». Le mot de passe des insurgés « Moqrani » faisait référence au chef de l'insurrection de 1871. Le contre-ordre fut donné aux militants citoyens sous la forme : « La fête est reportée » ; aux paysans parvint la consigne : « N'égorgez pas le bœuf ! ».

39. En juin 1945, les autorités françaises signalent que « des groupes de rebelles tiennent toujours les maquis, notamment dans la région de Lapaine ».

40. Un informateur algérien qui connaissait bien les phantasmes de ses employeurs eut l'idée de faire endosser ordre et désordre par... les Britanniques. « C'est l'Intelligence Service qui a déclenché l'affaire. Le PPA avait d'abord donné son assentiment. Des télégrammes en langage convenu avaient été envoyés. Puis le PPA donna contre-ordre par le même moyen. Il y a eu des flottements car les Anglais n'ont pas donné le contre-ordre ». (*Bulletin de renseignements du Centre Orientation et liaisons* (Algérie), 10 juillet 1945).

41. Mohammed Harbi, *Les Archives de la Révolution algérienne*, op. cit., p. 17.

42. *Al Manār*, 8 mai 1953.

l'échec par cette maxime : « L'homme raisonnable ne fait pas la guerre sans munitions ». Son exemple ne fut malheureusement pas suivi et le PPA s'en tint officiellement à la version du complot colonialiste <sup>43</sup>.

On notera, a contrario, que les Marocains, pourtant informés par *Radio-Maroc* « des émeutes d'Algérie dues à des éléments troubles de source hitlérienne » <sup>44</sup>, rejetèrent cette explication. Les services de renseignements notaient avec froideur : « La thèse officielle de troubles fomentés par les fascistes n'a trouvé aucune créance dans la masse marocaine » <sup>45</sup>.

Les Marocains politisés estimaient plutôt que l'Algérie avait entendu forcer la main aux nations alliées, à l'occasion de la conférence de San Francisco. Et cette interprétation correspond sans doute au calcul de certains intellectuels du PPA. Toutefois, les nationalistes marocains déploraient que militairement le moment eût été mal choisi, puisque, avec la fin des hostilités en Europe, la France allait pouvoir disposer de toutes ses troupes.

En Tunisie, le Destour et le Néo-Destour se bornèrent à affirmer, sans réticences ni critiques, leur solidarité avec le Parti du peuple algérien et « l'Algérie martyr ». En France, les militants maghrébins, tout aussi sceptiques sur le complot fasciste, regrettaient seulement « de n'avoir pu participer aux fêtes » et se promettaient de renouveler bientôt les événements de mai « tous ensemble et le même jour, de Gabès à Casablanca » <sup>46</sup>.

Hors du Maghreb, la presse arabe fut, semble-t-il, unanime à saluer « l'insurrection des Musulmans en Afrique du Nord » et à publier sous de grosses manchettes des nouvelles parfois fantaisistes ou déformées : « Cinquante mille rebelles musulmans en Afrique du Nord ». « Les Français bombardent 44 villages musulmans et

condamnent à mort un nombre considérable de Musulmans ». Toutefois, certains journaux se bornèrent à stigmatiser « la façon barbare dont les Français avaient écrasé l'insurrection », tandis que d'autres expliquèrent que « les Britanniques et les Américains avaient arrêté les agressions des Français contre les populations » <sup>47</sup>.

La presse française, peu informée et docile vis-à-vis des informations officielles, couvrit très mal l'événement. A la lire, on comprend qu'il fut impossible aux Français de se faire une juste opinion sur l'importance des « troubles du Constantinois ». Devaient-ils considérer avec la Confédération générale des agriculteurs d'Algérie que « l'insurrection du département de Constantine ait été la plus grave qui se soit produite en Algérie depuis la conquête » ou s'en tenir aux conclusions d'un journaliste de *France-Soir* (13-14 mai) : « Il convient sans doute de ne pas exagérer la gravité des événements qui viennent de se dérouler en Algérie. Mais il est également essentiel de ne pas minimiser leur importance » ? En général, la presse minimisa « les incidents de Sétif » dus uniquement, à l'en croire, à la situation matérielle, aux difficultés du ravitaillement et aux prélèvements alliés <sup>48</sup>.

43. On ne sait quel crédit attribuer à certaines notations du Deuxième bureau : « A Constantine, des Musulmans déclarent que le mouvement qui aurait dû réussir sans le manque d'unité de vues des dirigeants avait pour but d'amener l'intervention de l'Amérique » (Bulletin du 5 juin 1945).

44. *Radio-Maroc* diffusa ce premier communiqué le 10 mai à 13 h 50.

45. *Bulletin de renseignements du Centre Orientation et liaisons* (Maroc), 10 juillet 1945.

46. *Bulletin de renseignements du Centre Orientation et liaisons* (Algérie), 13 septembre 1945.

47. Revue de presse arabe établie par la DGER en juillet 1945.

48. « La cause immédiate des tristes événements d'Algérie apparaît d'elle-même : misère, demi-disette compliquée par la carence des communications et la sécheresse ». (*Le Pays*, 22 mai 1945). *Le Populaire* titrait le 12 mai : « Sauvons l'Afrique du Nord. Du blé aux populations affamées ». *L'Humanité* du 12 mai dénonçait les hauts fonctionnaires qui mettaient tout en œuvre pour accentuer la famine sous le titre : « Après les incidents de Sétif, où veut-on mener l'Algérie ? »

La presse de gauche expliquait que ce furent « ces mécontentements qu'exploitèrent des meneurs et qui s'achevèrent en tragédie » (*La Nation*, 20 mai). Elle accusait surtout les Amis du Manifeste et « l'agitateur Ferhat Abbâs » qu'Albert Camus fut le seul à défendre dans *Combat* : « L'homme qui a écrit " Pas un Africain ne mourra pour Hitler " est un esprit politique trop averti pour avoir conseillé ou souhaité de pareils excès ». En reprenant les termes des dépêches de l'AFP, la presse déclara que « le PPA et les Amis du Manifeste, organisations d'inspiration hitlérienne, étaient responsables des incidents ».

Quelques rares journalistes s'en prirent aux « intrigues britanniques » et au panarabisme : « La France n'admettrait pas que certains éléments vinssent développer en Afrique du Nord les mêmes levains pestilentiels dont l'affaire syrienne nous a laissé un goût amer » (*Résistance*, 5 juillet 1945). Seules quelques feuilles communistes et socialistes développèrent la thèse de la provocation fasciste ou colonialiste.

Les interprétations politiques furent courtes : « L'Algérie a faim et ses Musulmans ne manquent pas d'affirmer chaque jour un peu plus leurs revendications à des droits démocratiques » (*Le Figaro*, 22 mai). Pour Albert Camus, « l'Algérie demandait des bateaux et de la justice, des centaines de bateaux de céréales et deux ou trois mesures d'égalité rigoureuse » (*Combat*, 16 mai), quitte à préciser les jours suivants que « les indigènes nord-africains se sont éloignés d'une démocratie dont ils se voyaient indéfiniment écartés », et à conclure sur les regrets de l'assimilation manquée<sup>49</sup>. *Le Monde* consacra à « la crise nord-africaine » deux études décevantes où il interprétait la stratégie prétendue des nationalistes : « Créer un conflit franco-arabe en exploitant la famine, acculer la France à des mesures de force en contradic-

tion avec ses promesses de droit, élever le débat sur le plan international à la veille de la conférence des trusteeships »<sup>50</sup>. Dès lors, il préconisait une ferme « politique indigène »<sup>51</sup>.

*Le Populaire*, pour lequel « le nationalisme algérien est encore factice, car la création de quelques évolués ne s'impose pas à l'idéal des masses misérables et incultes », pensait que la France pouvait rallier les dirigeants et « pratiquer pour la masse une politique hardie, généreuse et rapide de réformes matérielles et culturelles »<sup>52</sup>. Telle n'était point la conclusion de *Fraternité*, organe de la SFIO en Algérie, qui invoquait l'immaturation politique des masses et des élites politiques musulmanes<sup>53</sup>. Aucune enquête journalistique sérieuse ne fut menée dans les mois qui suivirent<sup>54</sup>.

A la tragique sous-information des Français, répondit, du côté algérien, l'édification d'une légende. Le souvenir du 8 mai fut désormais rappelé chaque année par les journalistes et les poètes algériens, en français et en arabe, en vue de l'édification patriotique de leurs compatriotes. « Le triste anniversaire des martyrs du génocide » fut même célébré à l'instar d'une fête nationale. Les deux poèmes du cheikh Ibrāhīmī, « Souvenir du Huit Mai », publiés dans *Al Basā'ir* le 10 mai 1948, l'un en prose, l'autre en vers, furent vite connus de toute la jeunesse arabophone, avant de

49. *Combat*, 16 mai-18 mai, 20-21 mai 1945.

50. *Le Monde*, 18 mai-24 mai 1945.

51. « Notre politique indigène, si avancée soit-elle, se justifiera et réussira toujours si elle est menée d'une main qui ne tremble pas ».

52. *Le Populaire*, 29 mai 1945. Dans le numéro du 7 juin, Charles-André Julien écrivait : « Messali Hadj, Ferhat Abbas, le cheikh Brahimi seront moins dangereux comme délégués Place-Beauveau que comme martyrs de la cause nationaliste ».

53. *Fraternité*, 17 mai 1945.

54. Cependant, parut en 1947, un ouvrage d'Henry Bénazet, *L'Afrique française en danger* (Paris, Fayard), fort bien informé et de ton très juste. Il condamnait aussi bien la répression féroce, impitoyable que les responsabilités des nationalistes.

faire partie des textes littéraires obligatoirement enseignés après l'indépendance. La presse nationaliste de langue arabe ne manquait pas d'entourer de noir les colonnes qu'elle consacrait au 8 mai, et le style épique y était de rigueur : « Quatrième anniversaire du drame du 8 mai 1945. Que le colonialisme ne se réjouisse pas de toi, ô Huit Mai, car le destin de la tyrannie c'est d'être anéanti » (*Al Maghrib al 'Arabi*, 7 mai 1949). « Mon cœur se déchire, ma langue se tait et je perds mes moyens quand je tente de décrire cette catastrophe infernale à laquelle la fertile terre d'Algérie a servi de terrain... » (*Al Basā'ir*, 8 mai 1953)<sup>55</sup>.

On comprendra que dans cette atmosphère il ait été longtemps impossible aux Algériens de savoir ce qu'avaient réellement été les événements de mai 1945. Messali n'avait donc pas tort de dire, en juillet 1954, au congrès d'Hornu, que lui-même ignorait « l'historique vrai et objectif de ces événements », et d'ajouter : « Est-ce donc un crime d'étudier scientifiquement cette tragédie qui a coûté 40 000 morts au peuple algérien ? »

## ○ COMBIEN DE MORTS ?

Précisément et pour répondre à l'attente de Messali, l'historien ne doit-il pas s'interroger aussi sur l'ampleur du nombre des victimes ? Même s'il ne dispose d'aucune information nouvelle, l'historien doit au moins faire preuve d'assez d'esprit critique pour écarter les chiffres magiques ou les sous-estimations tendancieuses.

Rappelons d'abord que pour quinze jours d'opérations répressives le bilan officiel des pertes s'établit ainsi selon les autorités militaires françaises : du côté européen, 97 tués dont 13 militaires et 116 blessés dont 20 militaires ; du côté « des dissidents, il paraît raisonnable d'ad-

mettre le chiffre total de 350 à 500 tués dont les deux tiers dans la subdivision de Sétif »<sup>56</sup>. Cependant, le général Martin, qui avait d'abord, le 16 juin, estimé « au maximum à 550 le nombre des Musulmans tués au cours des combats », rectifia ce chiffre à 450 par télégramme du 23 juin et à 400 en réponse faite verbalement au ministre de l'Intérieur, le 24 juin. Selon le rapport Tubert, le général Duval aurait dit que « les troupes, pendant l'action contre les émeutiers, ont pu tuer de 500 à 600 indigènes »<sup>57</sup>. Le général Weiss estimait, de son côté, à 200 au maximum les pertes dues à l'action de l'aviation<sup>58</sup>. Enfin, la marine fit effectuer, le 10 mai, des tirs réels par le *Duguay-Trouin* sur des rassemblements hostiles, entre Bougie et Djidjelli. Or, selon le contre-amiral Amanrich, il n'y aurait eu que « quatre tués certains du fait des pièces de bord » ; ce qui est peu vraisemblable, est-il besoin de le souligner.

A ces chiffres fournis par les

55. On peut encore citer le poème arabe de Mufdi Zakariya, *l'Illiade* :

« Nous n'avons pas oublié le huit mai 1945, ni les victimes des carnages

qui eurent lieu en ce jour de malheur ...

Le génocide de Sétif et celui de Guelma sonnèrent le réveil du peuple.

Lestrade-Carbonel en secouant un peuple indolent fit renaître à la vie une conscience endormie.

Achiary nous apprit à prendre le chemin du maquis.

La couleur du sang leva toutes les équivoques ...

Seul le sang est capable de laver l'infamie

et que vive le fer tranchant le fer ! ».

56. Parmi les tués, on comptait 3 Israélites, 1 « indigène chrétien », 1 aumônier et deux prisonniers de guerre italiens (Rapport de l'Etat-major).

57. Tous les rapports militaires soulignent qu'à l'exception d'un bataillon de la Légion étrangère la répression fut essentiellement menée par des troupes autochtones : tabors marocains, tirailleurs sénégalais et algériens. Aucune désertion, ni aucune mutinerie ne se manifestèrent. Contrairement à ce qu'affirma un tract PPA, il n'y eut pas d'exécution d'officiers musulmans. Un officier algérien se suicida le 10 mai pour n'avoir pas à faire tirer sur ses compatriotes. Mais de l'avis unanime des officiers français, « le comportement des troupes indigènes d'origine locale ne serait pas longtemps resté aussi loyal qu'il l'a été ».

58. Vingt-huit avions intervinrent au total pendant 15 jours, menant « 20 actions répressives » contre des rassemblements près de Guelma. De nombreux « vols d'intimidation » eurent lieu sur Fedj M'zala, Djidjelli, Collo, Tebessa, Khenchela, Jemmapes, El Milia (Rapport du général d'aviation Pierre Weiss).

militaires<sup>59</sup>, il faudrait pouvoir ajouter le nombre des Algériens tués par la police ou les milices européennes, notamment dans les villes restées sous le contrôle des autorités civiles, mais le chiffre réel est inconnu<sup>60</sup>. Le rapport Tubert, tout en reconnaissant que la commission « n'a pas commencé d'enquêter » sur les faits de répression, cite cependant deux estimations : pour Sétif, « certains disent 20, d'autres 40 », mais pour Guelma où la commission ne s'est pas rendue, celle-ci peut « seulement faire part d'une émotion généralisée dans les milieux musulmans qui prétendent que les Européens de Guelma ont exercé des représailles sanglantes et des vengeances personnelles en arrêtant et exécutant sans discernement, alors que les combats avaient cessé, 500 ou 700 jeunes indigènes »<sup>61</sup>. Le ministre de l'Intérieur, A. Tixier, répéta cependant, le 18 juillet, devant l'Assemblée consultative, que « les autorités civiles continuent d'affirmer que le total des victimes musulmanes ne dépasse pas 1 500 ». Il expliquait que l'on avait pu croire à des chiffres plus forts, car, dès l'apparition des troupes qui brûlaient les mechtas, « de nombreux Musulmans ont fui vers les montagnes ou changé de résidence. Selon une tendance habituelle en pareil cas, des milliers d'absents ont été assimilés à des milliers de morts ».

Ces chiffres et ces explications furent jugés à l'époque peu convaincants. Une dépêche United Press du 23 mai donnait de Madrid des nouvelles manifestement exagérées : « 3 000 Européens et 10 000 indigènes victimes des échauffourées » (*sic*). Elle précisait que les opérations de rétablissement de l'ordre étaient considérées comme terminées depuis le 22 mai. Le journal américain *New York Times* publia dans sa première édition du 11 juin 1945 un article où il contestait « le chiffre français d'un millier d'indigènes tués » : « Les

observateurs alliés de Paris rapportent maintenant qu'au moins 4 000 furent tués et les rapports indigènes, sans doute exagérés, disent que 6 000 furent tués par les troupes sénégalaises et marocaines qui ont rasé des villages »<sup>62</sup>. Selon les renseignements collectés par la CGT et le Parti communiste, le consul américain à Alger aurait même déclaré qu'il y avait eu 35 000 morts, mais ce chiffre leur paraissait très exagéré : « On peut supposer que celui qui circule dans certains milieux militaires — 6 000 à 8 000 morts — approche la réalité »<sup>63</sup>. Mais pour l'historien, qui connaît par expérience les exagérations habituelles aux militaires coloniaux<sup>64</sup> et se

59. Selon l'exposé fait par le ministre de l'Intérieur, Adrien Tixier, devant l'Assemblée consultative le 18 juillet 1945, « 44 mechtas ont été atteintes par les bombardements ... ces 44 mechtas comptaient avant ces événements 3 000 habitants ». Dans le *Bulletin d'information de la France d'outre-mer* du 5 juillet, une chronique officielle expliquait que « la région où se sont déroulés les événements est relativement restreinte » et que « moins de 10 % de la population de cette région avait pris part à l'émeute. Dans ces conditions les chiffres murmurés de 10 000 ou 20 000 victimes sont absolument fantaisistes ». « Cela dit, il faut remarquer qu'ici comme au Levant on a tenté sciemment, en exagérant les faits, de créer un fossé entre Européens et Musulmans ».

60. Le ministre de l'Intérieur, Tixier, donna les chiffres suivants : Européens tués : 88 et blessés : 150 environ. Toutefois, le Service de la sécurité générale fournit à la commission Tubert le total de « 130 Européens assassinés », chiffre reconnu plus tard faux.

61. Selon Aïnad Tabet, les militants du PPA de Guelma affirmèrent qu'il y avait eu « 447 citoyens tués par la milice et les militaires » (il semble pourtant qu'à Guelma, où l'autorité civile conserva constamment ses pouvoirs de police, l'armée n'intervint pas).

62. L'article disparut dans les éditions suivantes, sans doute à la suite des protestations françaises.

63. Ce sont ces « suppositions » du rapport Rouzé que C.-A. Julien a reprises à son compte. J'ai moi-même cité dans mon *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Paris, PUF, 1974, tome 2, p. 575 deux « estimations » de hauts fonctionnaires militaires du gouvernement général, qui déplorait 5 000 à 6 000 morts, mais sans donner aucune référence à leurs hypothèses. Quant au Parti communiste, ses évaluations ne tardèrent pas à grossir : l'hebdomadaire *Liberté* du 28 février 1946 parlait de « 20 000 Arabes tués et 100 Européens assassinés ». En mai 1953, *Al Djazâ'ir al djadida*, le journal en langue arabe du PCA, expliquait que « les Algériens ont perdu plus de 30 000 des leurs. En ce jour où les amis d'hier se sont vengés de leur défaite sur notre peuple ».

64. A la fin de l'insurrection malgache de 1947-1948 (qui avait duré 21 mois), les militaires français estimèrent que le nombre des victimes pouvait atteindre de 60 000 à 80 000, voire « plus de 100 000 morts ». Or les deux enquêtes nominatives faites en 1950 et 1952 aboutirent au chiffre moyen de

méfie des propos de mess, ces derniers chiffres paraissent eux aussi trop forts, s'agissant d'opérations limitées menées contre « quelques bandes armées » pendant deux semaines<sup>65</sup>.

A plus forte raison doit-il récuser les chiffres avancés dans les tracts du PPA et dans la presse arabe. Un tract signé du Parti du peuple algérien affirmait, dès juin 1945, que « la férocité de la répression » se mesurait aux « 35 000 victimes arabes contre 90 Français, c'est-à-dire 499 Arabes pour un Français ». Il faut sans doute lire 389. Mais le même tract concluait sur « les 40 000 victimes, épisode dans une lutte farouche dont nous sortirons vainqueurs ». Pendant quelques années, le PPA célébra les « 35 000 martyrs, les 45 000 prisonniers de 1945 ». Dans *Al Maghrib al 'Arabi* (3 octobre 1947), Chadli al-Mekki parlait des « 35 000 martyrs de 1945 ». Cependant, le 29 juin 1949, devant l'Assemblée algérienne, le délégué du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), Belhadi, invoquait « nos 40 000 morts ». Bientôt, à partir de 1951, la littérature politique du MTLD imposa le chiffre de 45 000 morts<sup>66</sup> : « Le génocide de Sétif, ce bain de sang où furent noyés 45 000 Algériens ». Le 8 mai 1955, Mohammed Khider disait à *la Voix des Arabes* : « Aujourd'hui, date anniversaire du massacre de plus de 45 000 Algériens abattus par les forces de l'impérialisme français, l'Algérie observe un deuil national ». Bien que ce total de 45 000 martyrs soit devenu officiel en Algérie, on rappellera que, selon le Deuxième bureau de l'état-major français, l'effectif total des « populations dissidentes », c'est-à-dire des douars considérés comme insurgés, atteignait environ 40 000 personnes...

Certes, les nationalistes algériens pourraient plaider, comme le firent les leaders de l'Istiqlâl, que ces chiffres relevaient des

nécessités de la propagande<sup>67</sup>. Mais les historiens qui savent bien les méfaits durables des faux dits patriotiques ont pour devoir de les pourchasser<sup>68</sup>. Ils ne peuvent que regretter aussi qu'une commission d'enquête parlementaire demandée par Ferhat Abbâs n'ait pas été constituée et que l'enquête du général Tubert ait été interrompue.

Quoi qu'il en soit, les Algériens, auxquels certains avaient fait miroiter une indépendance imminente obtenue « d'un peuple décadent », eurent l'impression d'avoir été victimes d'un traquenard. « La France a, en Algérie, jeté le masque de sa prétendue mission humanitaire et civilisatrice », écrivait un tract de juillet 1945 qui parlait de « massacres organisés ». Ainsi s'explique sans doute le succès durable du thème de la provocation et de l'accusation de génocide.

Si l'on croit donc pouvoir récuser la thèse de la provocation colonialiste, on est logiquement amené à caractériser les événements de mai 1945 comme une tentative insurrectionnelle. Encore faut-il bien préciser ce que l'on entend par là.

---

12 000 victimes (11 342, selon l'enquête de 1950, dont 11 162 Malgaches et 180 Européens ou assimilés (Lettre du Haut Commissaire n° 795 du 10 août 1950).

65. Charles-Henri Favrod ment dans son livre, *Le FLN et l'Algérie* (Paris, Plon, 1962, p. 101) en prétendant que « la commission gouvernementale du général Tubert parle de 15 000 morts algériens ». Quant aux « estimations officialisées indiquant 20 000 victimes », dont se couvrent C. et Francis Jeanson dans *L'Algérie hors la loi* (Paris, Le Seuil, 1955, p. 71), personne n'en a jamais entendu parler.

66. On ne connaît évidemment pas l'origine de ce nouveau chiffre que les gens habiles attribuèrent aux « services secrets américains » (cf. Amar Naroun, *Ferhat Abbâs...*, *op. cit.*, p. 107).

67. A propos de l'affaire des Carrières centrales de Casablanca qui firent, selon R. Quillot, « une soixantaine de morts marocains », l'Istiqlâl parla de 1 000 morts. « Elle reconnaîtra plus tard que cela relevait de l'intoxication nécessaire ».

68. La presse trotskyste, heureuse de pouvoir mettre en cause « les aviateurs de M. Tillon qui sillonnent jour et nuit le ciel de l'Algérie », parlait de 15 000 morts dans sa revue *Quatrième Internationale* de décembre 1945. *La Vérité* (24 mai 1946) dénombrait « 35 000 assassinés au lieu de 10 000 reconnus officiellement » (*sic*).

Le haut commandement français pensait que le mouvement insurrectionnel avait échoué parce qu'il ne s'étendit pas au-delà de la région de Sétif-Guelma. Pourtant, les tentatives avortées de Grande Kabylie, d'Oranie (Saïda) et de Cherchell constituaient, à ses yeux, la preuve que l'insurrection devait s'étendre à l'Algérie entière. Dès lors, la conclusion s'imposait, soit d'un plan d'action qui aurait manqué de simultanéité et d'homogénéité, soit d'un déclenchement spontané et intempestif en raison de la surexcitation des esprits.

En Algérie comme à Paris, nombreux furent ceux qui crurent aussi à « une explosion politique venant après une intrigue savamment ourdie »<sup>69</sup> et à des troubles bien organisés par les AML ou le PPA. On en donnait pour preuves que l'insurrection aurait disposé de beaucoup d'argent, d'armes et d'explosifs : « Elle était si bien armée qu'il fallut pour la réprimer le concours de l'artillerie, de l'aviation et même de la flotte »<sup>70</sup>. Or notre enquête nous amène à rejeter toutes ces conclusions.

Il nous paraît, au contraire, que la tentative insurrectionnelle fut largement improvisée. Le PPA clandestin n'avait, ni le 1<sup>er</sup> mai, ni le 8 mai, donné l'ordre d'insurrection. Les manifestations de rues n'avaient qu'un but : revendiquer l'indépendance de l'Algérie à la face des autorités françaises, le jour de la victoire des Alliés. Sans reculer devant l'émeute, le PPA n'avait, semble-t-il, aucun plan d'insurrection générale. Il fut dépassé par l'attente messianique des ruraux qui proclamèrent le Djihâd et coururent aux armes dès l'annonce des émeutes de Sétif et de Guelma. C'est alors seulement que le comité directeur du PPA, cédant aux exigences des

responsables du Constantinois, crut pouvoir donner l'ordre d'insurrection. Mieux informée et effrayée par l'ampleur de la répression, la même direction donna à temps un contre-ordre. Cette décision eut du moins le mérite d'éviter le massacre des populations<sup>71</sup>. Mais d'avoir cru qu'on pouvait passer d'une jacquerie locale spontanée à un soulèvement en masse improvisé ne témoigne pas non plus en faveur de la direction du PPA<sup>72</sup>.

Pourtant les événements de mai 1945 ont joué un rôle capital dans la préparation de la Révolution algérienne. À en croire le journaliste Charles-Henri Favrod, tous les leaders algériens qu'il avait interviewés étaient unanimes à ce sujet : « La révolution de 1954 a été décidée lors des événements de mai 1945 »<sup>73</sup>. Plus exactement, nous semble-t-il, la tentative insurrectionnelle avortée de 1945 a servi de référence et de répétition générale à l'insurrection victorieuse de 1954. □

69. Parmi les indices de préméditation, on cita à Alger la découverte, dans un ancien poste français abandonné du Djebel Mahouna, d'un important stock de blé et d'huile, représentant la charge de 20 camions.

70. En réalité, l'armement récupéré était faible : « Trois mitraillettes, 356 fusils de guerre, 1 192 pistolets et revolvers, 12 173 fusils de chasse ».

71. Le haut commandement français en Algérie n'avait engagé que 10 000 hommes environ. Dès le 12 mai, des renforts métropolitains arrivaient par avions. Le 14 mai, une division blindée était demandée au ministre comme réserve générale. Mais le 20 mai, le général de corps d'armée donnait l'ordre de « cessez le feu » et « de prendre contact par émissaires avec les dissidents pour obtenir leur reddition pacifique ».

72. Selon Aït Ahmed qui souligne l'impréparation du mouvement insurrectionnel : « L'ordre du soulèvement avait surpris et effrayé les militants, le contre-ordre les a ébranlés aussi violemment. Certes beaucoup sont soulagés, car les conditions d'impréparation étaient trop patentes. Mais comment accepter qu'au sommet on prenne et annule allègrement des décisions qui se révèlent à notre échelon si désastreusement lourdes de conséquences ? », *Mémoires d'un combattant*, op. cit., p. 44.

73. Charles-Henri Favrod, *La Révolution algérienne*, Paris, Plon, 1959, p. 76.



## Les troubles du nord-constantinois en mai 1945

In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°4, octobre 1984. pp. 23-38.

### Abstract

The North Constantine demonstration of May 1945 an insurrectional attempt ?, Charles-Robert Ageron. In May 1945, very violent demonstrations broke out in Algeria. Since then, various explanations have been given in an attempt to understand something that European public opinion hardly noticed. For some, it was an insurrectional attempt ; for others, hunger riots or a peasant uprising. All such theses were based on political biases. New sources now make it possible to evaluate better both the divergent interpretations of the events, the number of victims and the state of political forces of a budding nation. Thus the idea of a colonialist provocation or that of an Algerian Popular Party manoeuvre can be rejected. On the other hand, the APP's leaders' hesitations concerning strategy and their catastrophic consequence on the movement itself can no longer be neglected. The demonstrations now appear to have been essential as preparations for the Algerian revolution.

---

Citer ce document / Cite this document :

Ageron Charles-Robert. Les troubles du nord-constantinois en mai 1945. In: Vingtième Siècle. Revue d'histoire. N°4, octobre 1984. pp. 23-38.

doi : 10.3406/xxs.1984.1714

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs\\_0294-1759\\_1984\\_num\\_4\\_1\\_1714](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1984_num_4_1_1714)

---